

Discours de M. François Mitterrand, Président de la République, sur la liberté et la responsabilité de la presse écrite et audiovisuelle, Montpellier, le 10 octobre 1991.

Mesdames, messieurs,

- Monsieur le président, je vous remercie de m'avoir invité à l'ouverture de ce congrès. J'ai été si sensible à cette invitation que j'ai cru devoir l'inscrire dans un emploi du temps chargé mais qui pouvait bien supporter cette rencontre en raison de son importance.

- Il m'est arrivé assez souvent, au travers de ces dernières années de vous rencontrer, monsieur le président, ainsi qu'un certain nombre de vos confrères, directeurs de journaux. Des liens personnels d'amitié m'unissent à certains d'entre eux. Beaucoup d'autres sont pour moi des noms connus que je retrouve en toute circonstance et qui signifient tous ensemble, une façon d'être, de penser, de s'exprimer qui représente une part de la pensée française. C'est pourquoi on ne peut manquer un rendez-vous de cette sorte. Je vous réitère les remerciements que je vous dois.

- Mesdames et messieurs, vous touchez, selon les cas naturellement, des millions de lecteurs ou bien quelques centaines. Vous diffusez vos informations à l'échelle d'un canton ou bien à celle de la Nation. Parfois même vous jouissez d'une grande audience internationale. Vous vous intéressez à l'ensemble de l'actualité ou bien vous traitez d'une spécialité. Bref, vous êtes très différents et pourtant, ensemble, vous contribuez au pluralisme des idées, des opinions. Ensemble, vous assurez le développement de l'écrit, dans un monde de plus en plus marqué par l'image. Ensemble, vous témoignez d'un souci qui est aussi le mien, qui est celui de tout citoyen attaché à la démocratie : défendre la liberté de la presse tout en réfléchissant à l'éminente responsabilité qu'elle vous confère.\

Monsieur le maire, vous avez eu raison tout à l'heure de rectifier les statistiques. Je n'ai pas fait le compte de mes visites à Montpellier et sans doute n'y suis-je pas venu encore assez souvent. Mais assez cependant, pour avoir pu, à travers les années, mesurer les transformations, les progrès de cette ville en même temps que ceux de ce département. Je ne dirai pas que je ne reconnais pas Montpellier chaque fois que j'y viens et ce serait triste, car il est des permanences qu'il faut savoir respecter. Mais je vois constamment une ville en expansion, en mouvement, en création et il y a beau temps que je vous disais, monsieur le maire, puisque j'ai le plaisir de vous connaître depuis longtemps, que je tenais la gestion de cette ville que partagent avec vous les édiles municipaux et bien d'autres personnes, comme un modèle qui pourrait être proposé à bien d'autres métropoles de France.\

Je tiens donc à vous en féliciter, d'autant plus que cette ville est pour la presse un symbole. Non seulement parce que Montpellier peut revendiquer par l'entremise d'un docteur de son université, Théophraste Renaudot, la paternité de l'idée de journal, mais aussi parce que l'histoire de votre ville associe de manière exemplaire les combats de la presse et ceux de la République.

- Les Montpellierains le savent bien, surtout bien entendu les journalistes montpellierains, ce fut en 1851 le combat du journal qui se nommait "Le suffrage universel" d'Aristide Olivier contre un pouvoir autoritaire, combat contre un pouvoir, celui de l'empire naissant, lequel allait d'ailleurs le contraindre au silence. Alors que Montpellier tout entier s'insurgeait contre le coup d'Etat, seule grande ville de France à le faire. et répondait par la négative au plébiscite qui s'en suivit.

graves fins de France et de Rome, et répondant par la négative au problème que se en certain

- Vingt ans plus tard, à Montpellier encore, Jules Guesde, rédacteur en chef du journal "Les droits de l'homme", dénonçait la politique versaillaise, alors que se déroulait à Paris la répression de la Commune. Cela l'amena aux portes de la Cour d'Assises. Frappé d'une lourde amende, son journal dut disparaître.

- Plus qu'un symbole, je vois là une leçon, une leçon répétée. Quand l'autoritarisme l'emporte, faut-il le dire, c'est presque une évidence, la liberté de la presse est la première frappée avant le suffrage universel et les droits de l'homme. C'est un enchaînement fatal, tout se tient dans la démocratie.

- Ces quelques mots devaient être adressés à la ville de Montpellier et aux habitants de cette ville et je vous prie de bien vouloir, monsieur le maire, transmettre à vos administrés, à vos concitoyens le salut que je leur adresse en même temps que les remerciements que leur doit, au nom de la République, l'actuel Chef de l'Etat.\

Lorsque j'ai accepté votre invitation d'ouvrir ces travaux, monsieur le président, j'ai mesuré le caractère délicat de ma tâche. Il n'est jamais facile de parler de la liberté de la presse surtout devant les directeurs de journaux. L'appel à la prudence dans son usage, ne doit en effet éveiller aucun soupçon. Et le soupçon va vite lorsqu'on s'adresse au pouvoir exécutif. Son éloge, celui que je pourrais faire, doit être exempt de toute flatterie. Je m'efforcerai de rester dans le cadre de l'étroit défilé dont je viens de tracer les limites.

- La liberté d'expression ne va pas de soi. Aucune liberté ne vit à l'état naturel. C'est une construction de l'homme dans une société civilisée.

- Vous avez rappelé plusieurs des combats menés pour obtenir cette liberté. Ce fut une longue et patiente conquête. Il a fallu une révolution pour passer de l'éloge obligé à l'égard du chef de l'Etat, figure imposée d'une presse aux ordres - je suis au demeurant assez exempt de ce genre d'inconvénients - à la liberté de blâme sans laquelle il n'y a pas de liberté d'opinion. Tout est déjà dit et bien dit dans l'article de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen que vous avez cité. Article 11, je le répète car il faut bien le retenir : "la libre communication des pensées et opinions est un des biens les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi". On devra pourtant attendre un siècle pour que la liberté de la presse soit inscrite dans la loi et cent ans encore pour qu'elle soit élargie à l'ensemble des moyens de communication.

- Le résultat est là : la presse écrite comme la presse audiovisuelle sont aujourd'hui, en France, et pour la première fois - je dis bien pour la première fois dans notre histoire depuis qu'il existe un journal, elle est indépendante du pouvoir politique, sans réserve, sans restriction, sans exception. Et si vous voulez bien vous remémorer toute l'histoire de la République, vous saurez que cette trilogie sans réserve, sans restriction, sans exception est encore récente.

- Et tant pis si la critique l'emporte sur l'approbation. Il vaut mieux que je dise "tant pis" : la philosophie est parfois nécessaire. Cette liberté ne se mesure pas à l'aune des satisfactions ou des désagréments qu'elle procure aux acteurs de la vie publique. Longtemps revendiquée, difficilement conquise, enfin obtenue, la liberté d'expression est désormais totale. C'est bien la marque d'une véritable démocratie. Vous avez parlé de Chateaubriand. Il est vrai qu'on retrouve dans plusieurs de ses ouvrages quelques définitions fameuses qui suffiraient pour la démonstration. Il a dit, en tout cas, de la liberté de la presse - je vous le cite - "qu'elle vaut toutes les autres". Et vous savez que cette liberté, mesdames et messieurs, n'est pas, loin de là hélas, universellement partagée. Il est trop de pays où les journalistes sont encore empêchés de dire ou de chercher la vérité. Près de 200 assassinats ou de détentions arbitraires ont été décomptés en 1990. Proclamons la solidarité de notre pays à l'égard de ceux qui luttent et qui souffrent, partout dans le monde, pour l'idée qu'ils se font de la noblesse d'écrire.

- Mais chez nous aussi, après tout, la vigilance s'impose : l'indépendance et le pluralisme sont des exigences que tout peut menacer.

- Je viens de vous le dire, il n'y a pas, il n'y a plus aucune pression du pouvoir politique. Oui, je le dis et je le répète, c'est parfois ignoré. En tout cas, je considère qu'il s'agit de l'un des acquis les plus importants, les plus irréfutables des dix dernières années.\

Mais le pouvoir exécutif, mesdames et messieurs est-il le seul à devoir être mis en cause ?

L'indépendance de la presse est-elle seulement menacée par lui ? Ne faut-il pas aussi montrer une égale vigilance à l'encontre de tout autre pouvoir et d'abord de celui des intérêts particuliers soutenus par les puissances de l'argent ?

- Les journaux comme toutes les entreprises sont confrontés à la concurrence et aux lois du marché. Ils doivent parfois se rapprocher pour constituer des groupes capables de rivaliser au plan national et international. Afin d'assurer leur développement ils diversifient leurs ressources et recourent de plus en plus à la publicité, quand ils le peuvent. Tout cela est légitime, non seulement légitime mais compréhensible. A condition, bien entendu, que l'essentiel soit préservé. C'est bien ce que j'ai tiré de l'exposé fort nourri de votre président. Préserver quoi ? Je veux dire : le choix du lecteur, l'autonomie du journaliste, sa responsabilité. La concurrence préserve du monopole, mais dans le domaine de la presse, elle ne saurait à elle seule garantir la diversité des expressions, la qualité des informations. C'est Hubert Beuve-Méry qui le disait très simplement, je le cite : "informer un homme, lui fournir les éléments d'une conviction et d'un jugement, c'est quand même tout autre chose que de lui procurer un chapeau ou une paire de chaussures". Là s'arrête la citation et j'ajoute que l'information - c'est ce que voulait dire Beuve-Méry - n'est pas une marchandise semblable aux autres. Ce n'est même pas seulement une marchandise. Un journal n'est pas un simple support destiné aux annonceurs.

- Votre activité, plus que d'autres, est également marquée par l'irruption des nouvelles techniques qui peuvent apporter le meilleur. C'est vrai depuis Esopé et on ne le répètera jamais assez. Jadis, l'écriture a permis à l'humanité d'accéder à l'histoire. Naguère l'imprimerie a ouvert à la diffusion de la pensée scientifique, philosophique, littéraire, etc.. Et aujourd'hui, les satellites ignorent les frontières. Les moyens modernes de télécommunications se jouent du temps et de l'espace et ne sont pas loin de nous faire accéder aux vieux rêves de l'ubiquité.

- Vous avez dit pour commencer, monsieur le président, et j'ai retenu votre expression, que l'image est éphémère et le verbe évanescent - le verbe dont nous nous servons vous et moi pour l'instant. Mais leur pouvoir est grand. Raison de plus pour s'interroger, comme vous avez prévu de le faire au cours de ce congrès, sur l'influence croissante de l'audiovisuel dans le traitement des idées, dans la formation et la diffusion des opinions. Non pas pour rejeter, par exemple la télévision, qui apporte beaucoup. Elle est un prodigieux bond en avant dans les moyens de communiquer. Et pourtant on pourrait peut-être faire mieux, ne pas se laisser éblouir, éviter que certaines des tendances auxquelles on cède parfois au nom de la plus grande audience ne se généralisent à l'ensemble des médias. L'information, même si elle doit en tenir compte, ne relève pas seulement du divertissement. Elle n'est pas, à la différence du spectacle, justiciable de toutes les techniques de la séduction. Élément de connaissance, elle réclame la mise en perspective et non la mise en scène. En cultivant ce qui fait la force de l'écrit, je veux dire la possibilité du recul, de la distance critique, en restant un lieu privilégié de délibération, de confrontation, en appelant à la raison plus qu'à l'émotion, la presse écrite, votre presse, non seulement dispose et disposera plus encore d'une réelle influence morale, mais aussi se développera davantage tant la comparaison sera claire dans l'esprit de vos lecteurs. Et je crois que la démocratie y gagnera aussi.\

Veiller à la liberté d'expression dans le respect des autres libertés publiques, concilier réalité économique et impératif du pluralisme, préserver un équilibre entre les médias et une tâche difficile, croyez-moi, à laquelle pouvoirs publics et professionnels s'attachent depuis longtemps sans toujours réussir.

- Il s'agit d'abord de garantir que la liberté de la presse ne s'exerce pas au détriment des droits élémentaires de l'individu, de déterminer les abus de cette liberté, évoqués par la Déclaration des Droits de l'Homme. C'est ce qui a été fait dans la loi de 1881.

- Vous aviez l'air de craindre monsieur le président que l'on s'y attaque, qu'on veuille la changer. A vrai dire, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de la réformer. En revanche, il faut l'appliquer. Enfin peut-être, que dis-je, certainement, avec plus de célérité et sans doute de rigueur lorsque notamment un individu sans autre moyen de défense se trouve injustement mis en cause. L'Etat

doit aussi, avec précaution, définir et gérer en concertation avec la profession, la vôtre, des mécanismes d'aide pour encourager le pluralisme, faciliter la modernisation, favoriser la diffusion notamment à l'étranger. Ces mécanismes existent, ils ont un ou des noms : c'est l'aide postale, l'aide au transport, des avantages fiscaux, des fonds de soutien aux quotidiens à faible ressource etc.. Ils donnent, je le crois, globalement satisfaction. Alors, ne les modifiez que s'il est vraiment possible de les améliorer. Je le répète, tout ce qui contribue à plus de liberté sera accueilli favorablement à condition de ne pas transformer les dispositions déjà exorbitantes du droit commun en privilège injustifiable. Enfin veillons à ce que l'ouverture du marché européen tienne compte de la spécificité de la presse et que la nécessaire harmonisation des règles du jeu ne se fasse pas au détriment de la diversité de notre presse nationale. Croyez-moi le gouvernement avec votre appui s'y emploie.\

Vous avez un rôle si décisif, si capital que j'aurais mauvaise grâce à insister. Vous ne pouvez pas ne pas être pénétrés de vos devoirs tant ils pèsent lourds sur l'avenir de notre société d'autant plus que vous avez d'autres missions. Je note celle de contribuer à la formation des idées, des opinions. Il n'y a pas de meilleurs défenseurs de la liberté de la presse que ceux qui la pratiquent avec le souci de dire très modestement mais très sûrement la vérité. On ne peut pas se satisfaire du probable, on doit rechercher le vrai. On doit s'astreindre à servir les faits et ne pas leur substituer une opinion personnelle préalable ou bien il faut le dire. L'honneur du journaliste - je ne fais la leçon à personne mais quelle matière à réflexion, vous allez vous y consacrer maintenant pendant des heures - c'est aussi de faire partager ses doutes, de se poser des questions, de ne pas céder à la précipitation même si le désir d'être le premier à posséder une information est bien compréhensible. C'est pour chacun des vôtres une question d'éthique personnelle et c'est pour votre profession dans son ensemble un problème de déontologie.

- Il ne m'appartient pas de définir des règles, de me prononcer sur les termes d'un débat qui est vôtre, que vous avez engagé. Faut-il comme en Suède instituer des médiateurs dans les entreprises de presse ? Faut-il aller jusqu'à définir dans et par votre profession un code de déontologie dont je viens de parler ?

- Je n'ai pas à en juger. C'est de votre propre réflexion que résultera la conduite à tenir et l'opinion, l'histoire en même temps qu'elle, en seront juges.\

Avant de conclure j'aurais aimé émettre deux suggestions qui tiennent l'une et l'autre à la formation des hommes, celle du journaliste et celle du lecteur. Il en est du journalisme comme de tous les métiers. L'expérience est nécessaire. Une solide formation initiale, continue, n'en est pas moins déterminante pour l'acquisition de la connaissance, des principes, des méthodes qui garantissent que les devoirs élémentaires de la presse seront respectés même dans les situations les plus délicates, celles notamment où le journaliste a l'obligation de réagir dans l'instant, sans pouvoir bénéficier du temps de la réflexion sereine.

- La critique est nécessaire. C'est une assurance contre l'abus. La presse connaît bien ce métier-là. Elle ne doit pas s'étonner si on lui répond sur le même mode car si le lecteur ou le téléspectateur ne sont pas formés, comment trieront-ils dans la multitude de nouvelles qui leur parvient ? Comment hiérarchiser les faits ? C'est pourquoi la liaison - je sais qu'elle vous préoccupe monsieur le président - entre l'école - depuis la petite enfance jusqu'à l'université - et la presse, doit être examinée, étudiée, renforcée. La formation des enfants dépend aussi beaucoup de vous et pas seulement des maîtres qui à chaque étape de l'éducation nationale sont appelés à former les esprits.

- Mesdames et messieurs, vous êtes justement orgueilleux et je le suis avec vous, de la liberté qui est la vôtre. Pourquoi ai-je dit orgueilleux ? Parce que j'ai l'orgueil de mon pays et j'estime qu'il n'y aura pas de meilleure réussite - on place la gloire où on la sent - que d'assurer à une société vivante, pleine de contradictions, de bouillonnements, d'ambitions ou de déceptions toujours partagées, que d'assurer la liberté, le choix de penser et de rechercher toujours ce qui permettra d'affirmer une responsabilité naissante et qui s'affirmera plus tard avec les autres responsabilités qui seront celles de la vie civique.

- Je vous dirai pour conclure que vous relevez d'abord, et j'allais dire uniquement, de votre conscience. Je crois avoir compris à la lecture des documents qui m'ont été communiqués que

conscience de ce que vous avez accompli à la lecture des documents qui m'ont été communiqués que c'est ce que vous entendez faire au cours de votre congrès. Je vous souhaite avec d'autant plus de coeur que vos travaux soient fructueux. Libres, vous l'êtes. Est-il plus grave responsabilité ? C'est ainsi qu'avancera le monde des hommes vers l'épanouissement de l'esprit. Est-il une autre mission pour vous que celle-là : apprendre à maîtriser sa propre pensée pour que celle des autres atteigne un degré de réflexion et de maîtrise qui feront dire aussi aux générations futures que cette fin de XXème siècle a représenté en fin de compte, en dépit de ces contradictions, un progrès pour l'homme des temps présents.\